

Merle Hoffman

Militante historique pour le droit à l'avortement aux États-Unis

Propos recueillis
par Clémence
Levasseur

Pionnière de la lutte pour les droits des femmes aux États-Unis, Merle Hoffman a ouvert l'une des premières cliniques pratiquant l'avortement, en 1971. Près de cinquante ans après, alors que la Cour suprême a invalidé l'arrêt Roe vs Wade, permettant aux États de légiférer librement sur ce sujet, la septuagénaire reprend le combat.

Comment êtes-vous arrivée à la tête d'une clinique spécialisée sur l'avortement ?

Je vais être honnête : plus jeune, les mouvements féministes ne m'attiraient pas. Mon rêve était de devenir pianiste, mais le monde de la musique classique, très strict, m'a vite rebutée. J'ai décidé d'étudier la psychologie. Pour payer l'université, j'ai décroché un job auprès d'un médecin, très progressiste, qui voulait ouvrir une clinique où pratiquer l'avortement. En 1970, l'État de New York a été le premier à autoriser l'IVG et des femmes de tout le pays venaient se faire avorter. Voilà comment j'ai participé à la création du Flushing Women's Medical Center, en 1971, dans le quartier du Queens à New York, qui est devenu le Choices Women's Medical Center.

À 24 ans, j'ai reçu ma première patiente, Helen, qui venait du New Jersey, où l'avortement était illégal. Elle était blanche, catholique, mariée, mère de trois enfants et ne pouvait pas se permettre d'être maman une nouvelle fois. Assise à ses côtés, je lui ai demandé comment elle se sentait et suis restée près d'elle lors de l'opération. Ce moment a été un déclic : j'ai compris ce que subissaient les femmes souhaitant avorter.

Comment a débuté votre engagement sur cette question ?

En 1976, le sénateur républicain Henry Hyde, farouche opposant à l'avortement, a décidé de couper le financement fédéral de l'avortement par Medicaid, l'aide médicale pour les plus défavorisés. Cela m'a mise dans une rage folle, car je savais que ces femmes, qui venaient en nombre dans notre clinique, n'avaient absolument pas d'autre solution. J'ai donc immédiatement rédigé un texte dénonçant cette loi. Et je suis allée à mon université, le Queens

Manifestante du droit à l'avortement en costume de «servante écarlate», devant la Cour suprême des États-Unis, après l'annulation de l'arrêt Roe vs Wade. Washington, États-Unis, le 24 juin 2022.





College, près de la clinique, distribuer des exemplaires aux étudiantes pour obtenir leur soutien. La plupart étaient des jeunes femmes blanches fortunées, qui m'ont répondu qu'elles trouveraient toujours un moyen de se faire avorter. J'ai alors compris que la bataille pour le droit à l'avortement ne deviendrait pas un mouvement massif. Voilà pourquoi je me suis

« Les femmes qui venaient dans notre clinique n'avaient pas d'autre solution. »

investie dans ce combat : les femmes les plus vulnérables ne pouvaient pas se battre seules. En mai dernier, quand tout le monde a compris que les juges de la Cour suprême s'apprêtaient à révoquer le droit à l'avortement, j'ai repris part au mouvement, à 75 ans...

Cette décision de la Cour suprême vous a-t-elle surprise ?

Non, car j'ai toujours su, étant en première ligne de ce combat, que l'avortement ne faisait pas l'unanimité dans mon pays. Il ne faut pas oublier que les « pro-life », celles et ceux qui sont opposés à l'avortement, ne se sont jamais tués. Elles et ils n'ont jamais cessé de manifester, puis ont harcelé les cliniques et les médecins pratiquant les IVG, ont envahi les établissements... Ces activistes ont aussi tué des docteur·es. En 1993, mon ami David Gunn, un obstétricien qui pratiquait des avortements, a été abattu à l'extérieur de sa clinique par un chrétien fondamentaliste qui avait rejoint, quelques mois plus tôt, un groupe anti-avortement dirigé par un ancien membre du Ku Klux Klan. Un autre de mes proches, George Tiller, qui travaillait dans l'une des trois cliniques pratiquant des IVG tardives aux États-Unis, a été tué d'une balle dans la tête en 2009, dans une église du Kansas. Moi-même, constamment victime de menaces de mort, j'ai régulièrement porté un gilet pare-balles. Les

opposant·es à l'avortement n'ont jamais abandonné leur combat et sont parvenues à leurs fins. Certain·es se considèrent comme des

Merle Hoffman distribue des cintres lors d'une manifestation en faveur du droit à l'avortement. New York, années 1980.



Merle Hoffman, lors d'une manifestation pour le droit à l'avortement, à New York, en janvier 1985.





Supportrices du «oui» et du «non», face à face, lors de la campagne consacrée à l'amendement constitutionnel sur l'avortement, à Olathe, au Kansas, le 1^{er} août. Le lendemain, les électeurs et électrices décideront de maintenir le droit à l'avortement dans leur État.

Séance de prières de militant·es anti-choix face à la Cour suprême des États-Unis, à Washington, le 27 juin 2022. Les personnes présentes célèbrent notamment l'annulation de la protection fédérale du droit à l'avortement.



soldat·es de Dieu et voient le temps à l'échelle de la Bible. Que cela arrive aujourd'hui ou dans le siècle suivant n'a pas d'importance. Quant aux juges de la Cour suprême, tellement cruel·les, je doute de leurs connaissances sur le fonctionnement du corps d'une femme ! Ces juges ont décidé que l'avortement était interdit après six semaines, alors qu'à ce stade, la plupart des femmes ne savent même pas qu'elles sont enceintes. Pour moi, les fondamentalistes de mon pays sont les talibans américains.

Quelles sont déjà les conséquences que vous observez, pour les femmes américaines ?

Je constate, à mon échelle, que les patientes, comme par le passé, traversent le pays pour pouvoir avorter, ou se rendent au Mexique. Certaines histoires sont terribles. Nous avons ainsi reçu une enfant de dix ans, victime de viol, qui n'a pas pu se faire avorter dans son État, parce qu'elle avait dépassé de deux jours la limite autorisée qui est de six semaines. J'ai également reçu une femme qui a dû porter son fœtus mort pendant deux semaines... C'est un véritable chaos ! Avec d'autres dirigeant·es d'établissements médicaux, nous pensons

même à installer une clinique sur un bateau dans le golfe de Mexico, pour aider les femmes du Sud des États-Unis...

En quoi cette décision risque-t-elle d'accroître les inégalités ?

« Je crains un retour des avortements clandestins, avec des méthodes horribles et dangereuses, comme par le passé. »

La moitié des femmes qui avortent sont déjà mères et, dans la même proportion, elles vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Dans la plupart des cas, avorter est un choix économique : elles ne

peuvent pas assumer un nouvel enfant. Les forcer à le faire va les plonger dans une précarité plus importante encore. De plus, les femmes les plus défavorisées, qui n'ont pas accès aux informations pour trouver des solutions, ni les moyens de se déplacer, vont certainement prendre des décisions désespérées. Je crains un retour des avortements clandestins, avec des méthodes horribles et dangereuses, comme par le passé. Voilà pourquoi nous avons ressorti les cintres en fer dans nos manifestations ! Il va y avoir des drames, des bébés retrouvés dans des poubelles, ou des femmes mortes des suites d'avortements improvisés. C'est une certitude.

La santé sexuelle et reproductive est-elle touchée dans son ensemble par la décision de la Cour suprême ?

Oui. Les juges de la Cour suprême parlent déjà de revenir sur la contraception, mais aussi sur le mariage homosexuel. Je pense que nous ne

sommes qu'au début de lois restrictives. Il ne faut pas oublier que les États-Unis ont vécu une tentative de coup d'État, avec l'assaut du Capitole à Washington, le 6 janvier 2021, par les partisans de Donald Trump. L'équilibre de notre pays est très fragile et cela peut se produire dans le futur. Les combats pour les droits humains et la liberté ne sont jamais gagnés, c'est une lutte constante. Le retour de nombreux régimes totalitaires dans le monde en est la preuve.

Selon vous, l'opinion publique se mobilise-t-elle suffisamment pour défendre l'avortement ?

Absolument pas. D'ailleurs, dès janvier, toutes les personnes qui travaillent sur les questions de l'avortement savaient que la Cour suprême allait changer la loi, mais l'opinion publique ne s'en inquiétait pas. Le 22 janvier 2022, jour du 49^e anniversaire de la décision Roe vs Wade, nous avons appelé à un grand rassemblement à Washington. Le jour même, nous n'étions qu'une cinquantaine brandissant des bandanas verts, comme l'ont fait les militantes sud-américaines qui ont combattu pour le droit à l'avortement depuis dix ans. Maintenant que la loi est passée, il y a de plus en plus de jeunes dans les manifestations, des lycéen·nes, des étudiant·es... Tout ce petit monde semble enfin se réveiller et s'engager politiquement.

J'ai assisté à des moments émouvants, lors des derniers rassemblements, comme lorsque des femmes âgées ont pleuré dans les bras d'autres, plus jeunes, s'excusant de ne pas avoir pu protéger ce droit pour elles. Pour alerter



Merle Hoffman, à la tribune, alerte sur le risque de voir la Cour suprême revenir sur le droit à l'avortement. Manifestation du 8 mars 2022, New York.



Merle Hoffman en tête du cortège, à New York, lors de la manifestation du 8 mars 2022, Journée internationale des droits des femmes.

l'ensemble des Américain·es, avec deux autres militantes féministes, Lori Sokol et Sunsara Taylor, nous avons lancé le mouvement Rise Up for Abortion Rights (riseup4abortionrights.org, « Mobilisez-vous pour le droit à l'avortement » en français). Nous appelons une protestation nationale et à la mise en place d'une véritable résistance non violente pour défendre le droit à l'avortement.

Quel est le profil des femmes qui se rendent à votre clinique, la Choices Women's Medical Center ?

Depuis toujours, il s'agit de femmes des classes pauvres ou moyennes, âgées de 15 à 35 ans. La plupart bénéficient de Medicaid, l'assurance maladie dédiée aux individus à faibles revenus. Elles viennent de nombreux États, y compris du Texas, du Dakota, où l'accès à l'avortement est très restreint. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus nombreuses et nous peignons à les recevoir toutes. Elles nous contactent, car nous permettons une IVG jusqu'à 24 semaines et que nous bénéficions d'une certaine notoriété à l'échelle nationale.

Comment est financé votre établissement ?

Je suis la propriétaire du Choices Women's Medical Center. Nous bénéficions de subventions de l'État comme n'importe quel petit hôpital.

Chaque année, nous pratiquons environ 900 avortements médicamenteux ou chirurgicaux, mais nous proposons aussi des services de contrôle des naissances, de gynécologie, de suivi de grossesse, de maternité, des

programmes LGBTQ, de dépistage VIH, et des activités de sensibilisation à la santé dans les écoles, les prisons, les organismes communautaires...

Une des forces de votre établissement, c'est aussi votre réseau de bénévoles...

Beaucoup de patientes qui viennent des autres États n'auraient pas les moyens de se rendre à New York sans une aide extérieure. Après avoir découvert qu'une patiente avait dormi dans sa voiture, il y a de nombreuses années, j'ai mis au point un réseau de féministes bénévoles pour les accueillir au mieux. Elles aident ces femmes à financer leur voyage, les hébergent le temps de leur séjour... Ces anges gardien·nes les escortent

« Tout ce petit monde semble enfin se réveiller et s'engager politiquement. »

Manifestant anti-choix devant le Choices Women's Medical Center en 2017.





Biographie express

Née en 1946 à Philadelphie, Merle Hoffman a participé à la création du Flushing Women's Medical Center, en 1971, l'un des premiers centres médicaux pratiquant l'avortement aux États-Unis, devenu le Choices Women's Medical Center. En 1976, elle cofonde puis préside la Fédération nationale de l'avortement, réunissant les acteur·rices et défenseur·ses de cette cause. À 32 ans, mariée, elle décide d'avorter parce qu'elle n'est pas prête à avoir des enfants. Après avoir observé une mauvaise communication entre médecins et patientes, et déplorant de nombreuses pratiques médicales envahissantes et paternalistes, Merle Hoffman a développé le concept du « *Patient Power* », l'un des premiers modèles de santé centré sur celle ou celui qui reçoit les soins. Il comprend notamment le consentement éclairé, l'accès aux dossiers médicaux, la demande d'un deuxième avis et la participation aux plans de traitement, qui sont depuis devenus des normes chez les professionnel·les de santé. En 2016, elle a développé l'un des premiers programmes de soins destinés aux personnes trans aux États-Unis. Depuis janvier 2022, elle est revenue au premier plan de la lutte pour le droit à l'avortement.

aussi pour entrer et sortir de notre établissement le plus sereinement possible, car chaque samedi matin, une trentaine d'activistes anti-avortement manifestent devant notre porte. Elles et ils hurlent à nos patientes qu'elles tuent leurs bébés, qu'elles iront en enfer...

Quelles femmes vous ont inspirée dans votre parcours d'activiste ?

J'ai grandi dans les années 1950, et, à l'époque, il y avait peu de figures féminines fortes, pour montrer la voie aux petites filles. Mes modèles ont été Elisabeth II, une femme puissante, qui a dû faire face à de nombreux défis, et Jeanne d'Arc : les multiples ouvrages que j'ai dévorés sur sa vie m'ont montré qu'il était possible d'être une femme, de se battre avec autant de vigueur et de courage qu'un homme. Aujourd'hui, celles qui m'inspirent sont les soignantes qui travaillent à mes côtés et mes patientes, qui ont le courage de vivre leur vie comme elles l'entendent. ●

Robin Gwak, 20 ans, partisane du droit à l'avortement, manifeste sa colère devant la Cour suprême des États-Unis, au lendemain de la décision annulant l'arrêt Roe vs Wade. Washington, le 25 juin 2022.

